

TABLEAU DES EQUIVALENCES / PLAN NATIONAL DE FORMATION

Dispositions valables jusqu'au 1^{er} janvier 2010

Avant 2007			A partir du 1 ^{er} janvier 2008	
Niveaux et diplômes fédéraux	Situations à prendre en compte		Brevets fédéraux	Traitement des dossiers
FIA/FIO complet*	Si implication associative effective et continue	⇒	BF1A/O	Le Responsable Départemental / Régional en liaison avec le Pôle National Formation
FIA/FIO incomplet**	Dossier de période probatoire à valider	⇒	Période probatoire	
	Ou, avec l'accord du Président de l'association, Stage en association à effectuer et à faire valider suivant le dossier PNF 2007	⇒	BF1A/O	
	Si Tronc commun seulement	⇒	Période probatoire	
A1/O1 complet*		⇒	BF1A/O	
A1/O1 incomplet**	Stage en situation à effectuer et à faire valider suivant le dossier PNF 2007	⇒	BF1A/O	
A2/O2 complet*		⇒	BF2A/O	
A2/O2 incomplet**	Stage en situation à effectuer et à faire valider suivant le dossier PNF 2007	⇒	BF2A/O	

* Complet = Tronc commun + spécifique + stage en situation

** Incomplet = absence du stage en situation

NB - En cas de changement de filière (Animateur – Officiel) : seul le tronc commun est acquis

- Le Tronc Commun A1 – O1 – A2 – O2 est acquis pour le BF correspondant

- Possibilité de demander un diplôme via la RICA, sur la partie réinvestissement, si le candidat s'est impliqué dans une ou plusieurs associations, sans pour autant être allé jusqu'à la formalisation de son dossier de stage en situation.

Traitement des dossiers

Si stage en situation à réaliser, selon les préconisations du Responsable Régional Formation	Le Comité Régional coordonne le suivi du stage et centralise les documents ad hoc (photocopie du livret de formation + fiches d'évaluation du stage en situation) et transmet au Pôle Formation pour certification et pour délivrance du Brevet Fédéral correspondant et du nouveau Livret de Formation.
Si pas de stage en situation à réaliser, selon les préconisations du Responsable Départemental / Régional Formation	Le Comité Régional centralise les documents ad hoc (photocopie du livret de formation + fiches d'évaluation du stage en situation) et transmet au Pôle Formation pour certification et pour délivrance du Brevet Fédéral correspondant et du nouveau Livret de Formation.